

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité de broyage du site : ajout d'un broyeur encombrants

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Seine-et-Marne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-François LEGER

RCS / SIRET

2	5	7	7	0	4	9	1	6	0	0	0	2	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Syndicat mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques Issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement, sous catégorie A	Le projet consiste en une modification non-substantielle des activités ICPE soumises à autorisation du site de Monthyon (installation IED). Cet examen au cas par cas est réalisé à la demande de la DRIEE IDF. Rubrique ICPE concernée 2791-1 (installation de traitement de déchets non dangereux > 10t/j) : autorisée aujourd'hui pour le broyage de déchets destinés au four à lit fluidisé pour une capacité de 240 t/j. Demande d'une capacité supplémentaire de 80 t/j pour le broyage d'encombrants.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le SMITOM exploite le Centre Intégré de Traitement des déchets de la commune de Monthyon (77) autorisé par l'Arrêté Préfectoral n°11 DRIEE 056 du 03-05-2011 modifié par l'arrêté préfectoral complémentaire n°2014/DRIEE/UT77/108 du 27 juin 2014.

Le site a fait l'objet de travaux de modernisation et d'optimisation, autorisés par courrier préfectoral du 17 janvier 2020, notamment au niveau de la zone de traitement des encombrants qui a été réaménagée.

Aujourd'hui autorisé à broyer 240 tonnes par jour de déchets destinés à être incinérés au sein de la ligne L4F, le SMITOM souhaite augmenter la capacité de broyage de l'UVE à 320 tonnes/jour en intégrant 80 tonnes/jour d'encombrants.

4.2 Objectifs du projet

L'augmentation des tonnages traités par broyage a pour objectif d'augmenter la part de déchets valorisables au sein de l'UVE.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'objet du présent dossier ne comporte pas de phase de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le broyage d'encombrants supplémentaire se fera sur le broyeur d'encombrants récemment installé sur le site et présenté au sein du porter à connaissance déposé le 08 octobre 2018.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Puissance : environ 320 kW

Nombre d'heures de disponibilité par an : 1920 h

Capacité horaire nominale de traitement de la plateforme : 25 t/h.

Le broyeur a la capacité de pouvoir traiter 80 tonnes d'encombrants / jour qui viendraient s'ajouter au 240 t/j déjà autorisés (sous la rubrique ICPE 2791).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un porter à connaissance avait été déposé le SMITOM le 09/10/2018 (autorisation d'effectuer les travaux et modifications obtenue par courrier préfectoral n° E20 0155 du 17 janvier 2020).

Le projet n'est pas soumis à une autre procédure administrative d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Capacité de broyage d'encombrants	80 tonnes / jour

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Rue de la Croix Gillet
77122 - MONTHYON

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 02' 12" 25 Lat. 49° 01' 73" 23

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'exploitation du site est autorisée par l'Arrêté Préfectoral n°11 DRIEE 056 du 03-05-2011 modifié par l'arrêté préfectoral complémentaire du 27 juin 2014.

Le CIT comprend :

- une UVE d'une capacité annuelle de 135 000 tonnes/an
- une plateforme de tri sommaire des encombrants, broyage déchets verts et transit de verre
- un centre de tri des collectes sélectives.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site se situe à plus d'1 km à l'Ouest. Il s'agit de la ZNIEFF I de la Forêt de Montge en Goële.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Monthyon se situe dans la zone de répartition des eaux de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est relié au réseau d'eau potable. L'augmentation du tonnage de déchets broyés n'aura pas d'incidence sur les consommations du site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le broyeur encombrants fait partie des sources de bruit du site. L'équipement est cependant placé sous bâtiment. Il fonctionnera uniquement en période diurne et pas de manière continue. Les mesures de niveaux sonores en limite de propriété et en zone d'urgence réglementée permettront de s'assurer du respect des prescriptions de l'Arrêté Préfectoral. A noter que l'habitation la plus proche est située à plus de 500 m du site, c'est à dire loin des activités.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les vibrations du broyage sont minimales, installé conformément aux préconisations constructeur (repose sur plots en béton destinés à absorber vibrations).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La fonction première du broyeur d'encombrants est de gérer des déchets en entrée qui en sortie sont orientés vers l'UVE.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les avis des autorités environnementales locale et nationale de 2019 et 2020 ont été consultés.

Le plus proche projet se situe à plus de 7 km du site. Il s'agit du projet de reconstruction du barrage de Meaux.

Ce projet dans sa phase travaux (prévue à partir de mars 2020) engendrera probablement des nuisances sonores. Cependant les nuisances ne se cumuleront pas du fait de la distance entre les 2 projets.

Aucun cumul n'est attendu sur les autres thématiques environnementales non plus.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site bénéficie de toutes les mesures déjà mises en place dans le cadre de l'exploitation actuelle.

Concernant le broyage des encombrants, celui-ci se fera sous bâtiment, par campagne et en période diurne afin de réduire les nuisances sonores. Par ailleurs le broyeur est équipé d'un brumisateur qui sera mis en route pour limiter les émissions de poussières pendant les opérations de broyage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée au travers du présent formulaire et de l'article R.181-46-1 du Code de l'Environnement, les modifications projetées n'impliquent :

- Aucune extension géographique ou nouvelle activité ICPE ;
- Aucun danger ou inconvénient significatif.

Elles concernent une rubrique déjà autorisée (2791-1 pour le broyage de déchets). L'augmentation de capacité concerne la même activité, qui sera située dans un bâtiment existant et n'engendrera pas de nouvel impact ou risque. Les inconvénients et dangers qui y sont liés sont maîtrisés et jugés non significatifs. Ainsi, les modifications sollicitées peuvent être caractérisées de notables mais non substantielles et ne nécessitent pas la réalisation d'une nouvelle évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Monthyon

le 27 Mars 2020

Signature



1. The purpose of this document is to provide information regarding the activities of the [redacted] in the [redacted] area.

2. The [redacted] has been identified as a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

3. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

4. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.



5. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

6. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

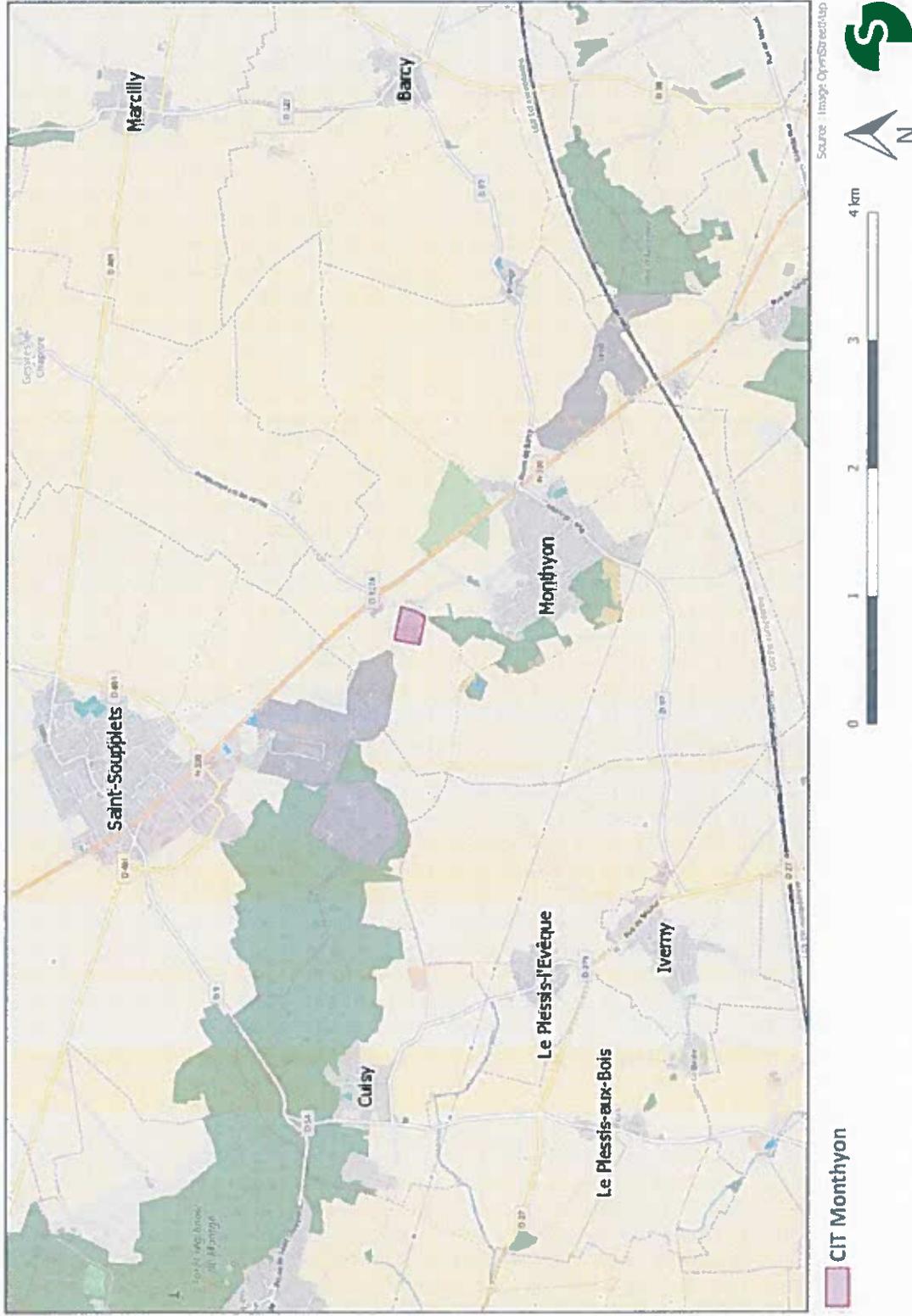
7. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

8. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

9. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

10. The [redacted] is believed to be a [redacted] and is currently operating in the [redacted] area. It is believed to be involved in [redacted] activities.

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Projet d'augmentation de la capacité de broyage du CIT de Monthyon (77)
Annexe n°2 : Plan de situation au 1/25 000**



DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN
AU CAS PAR CAS – CIT DE
MONTHYON (77)

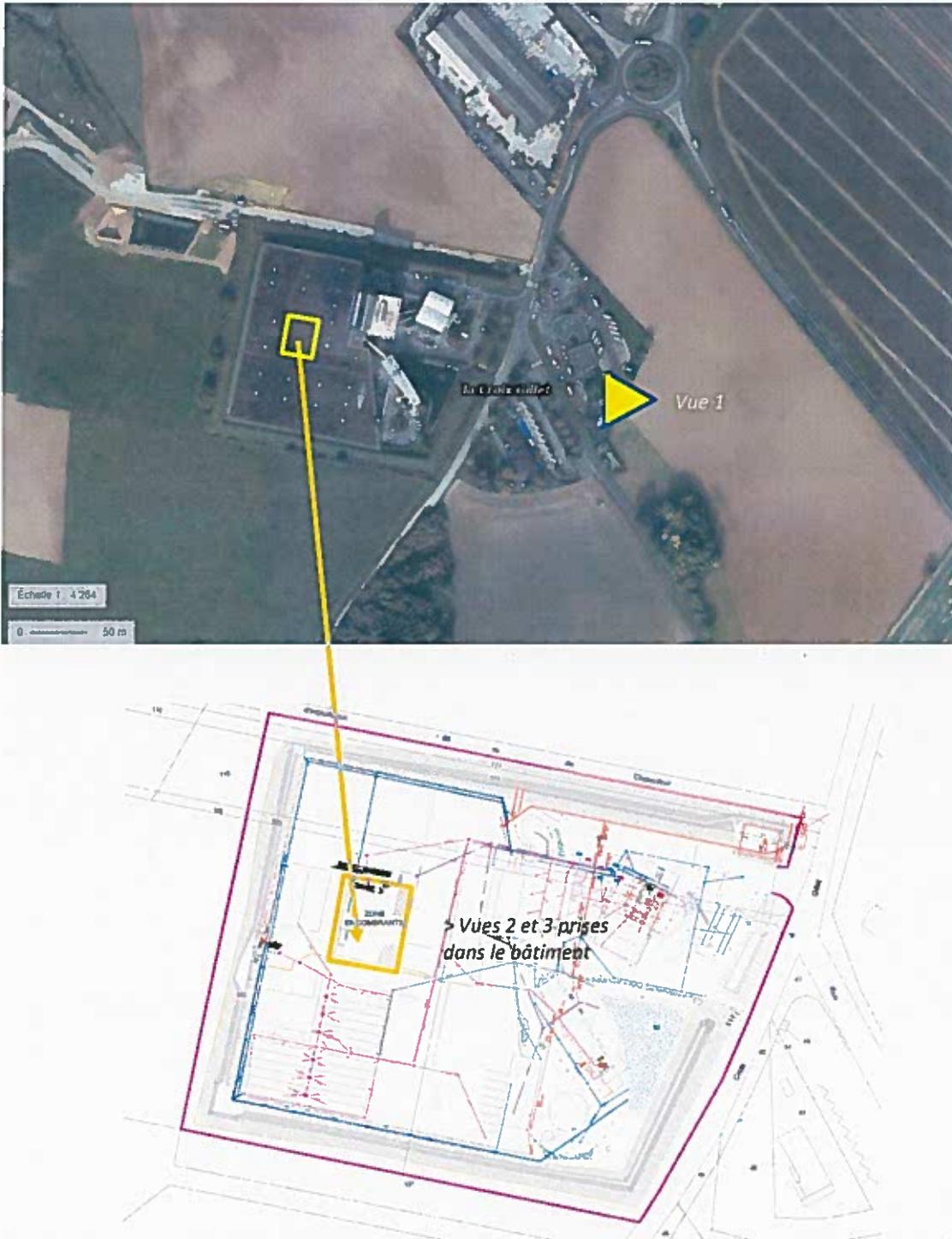
**Annexe n°3 : Photographies de la
zone d'implantation**



Dossier de demande d'examen au cas par cas – CIT de Monthyon (77)



1 — Plan de localisation des prises de vues proches et éloignées



2 — Vue du projet dans le paysage lointain

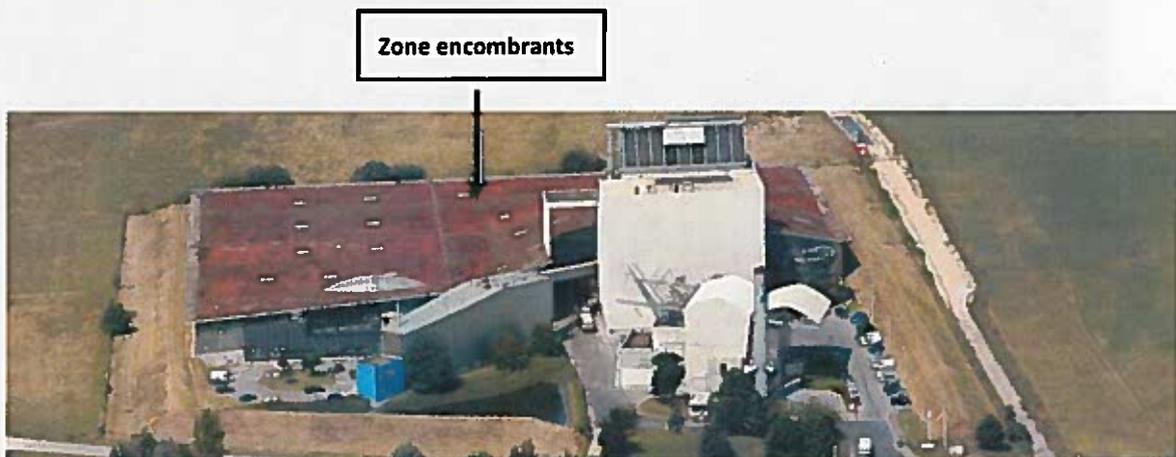


Figure 2 : Vue n°1, vue aérienne du CIT de Monthyon (2018)

3 — Vues du projet dans l'environnement proche



Figure 3 : Vue n°2, dans l'environnement proche (zone encombrants, janvier 2020)



Figure 4 : Vue du site n°3, dans l'environnement proche (broyeur encombrants, janvier 2020)

